

# Plate-forme pour une industrie verte

## Déclaration de soutien

- 1) En tant que dirigeants d'organisations gouvernementales, d'entreprises et de sociétés civiles du monde entier, nous avons l'honneur de déclarer par le présent document notre soutien à la plate-forme de l'industrie verte (« la plate-forme »). La plate-forme est un partenariat volontaire entre plusieurs parties prenantes qui fut établi par l'ONUDI, le PNUE et des organisations des Nations Unies partenaires. Elle est conçue pour fournir aux participants, soit de manière individuelle soit en groupe, un cadre permettant de prendre des actions spécifiques et quantifiables afin de faire progresser l'industrie verte et aller au-delà des « affaires courantes et du statu quo » dans tous les pays et organisations commerciales et à tous les niveaux : international, régional, national et local.
- 2) Nous faisons cela à ce moment important de l'histoire car nous partageons l'entente commune que :
  - a) Le développement durable est l'objectif principal de tous les pays, et le développement industriel et l'innovation sont des prérequis essentiels afin de faire reculer la pauvreté, créer des emplois décents, garantir la sécurité alimentaire, énergétique et de l'eau, fournir des biens et services durables à l'échelle mondiale, et élever les standards de vie de tous ;
  - b) Nos systèmes actuels de production et de consommation ne sont pas durables et entraînent une diminution rapide des ressources, de la pollution, la dégradation des écosystèmes et la menace du changement climatique pouvant elle-même entraîner des conséquences désastreuses et irréversibles, dont certaines ont déjà été observées et ont causé des difficultés supplémentaires tout particulièrement au sein des communautés pauvres des pays en voie de développement ;
  - c) Pour pouvoir satisfaire aux besoins d'une population grandissante, la pression sur la production agricole et la disponibilité des ressources va devoir encore augmenter. De par leurs effets positifs et combinés sur la création d'emploi et la sécurité alimentaire, énergétique et de l'eau, la durabilité et l'efficacité des chaînes de valeur peuvent jouer un rôle clé dans la réduction de la pauvreté tout en contribuant à la protection de l'environnement partout dans le monde ;
  - d) Pour diminuer l'exposition à des risques politiques, sociaux, économiques et environnementaux potentiels liés à la réduction du capital naturel, toute croissance industrielle future, dans laquelle les pays en développement sont soit déjà engagés soit sur le point de s'engager, doit être accompagnée d'efforts renforcés visant à accroître l'utilisation productive des ressources naturelles et à réduire les déchets, la pollution et les émissions, si l'on veut que les bénéfices du développement soient largement et durablement partagés ;
  - e) La seule façon d'assurer un développement durable est de découpler la croissance économique de l'utilisation des ressources et de la gestion de la pollution, notamment par l'utilisation de plus en plus efficace des matières premières, de l'énergie, de l'eau et des terres ou par des mesures telles que l'amélioration de la conception ou l'innovation technique et sociale ;
  - f) L'accomplissement des changements nécessaires ne sera pas atteint par le « statu quo », mais nécessitera une action concertée à la fois individuelle et collective de la part des gouvernements, entreprises et sociétés civiles.
- 3) Nous reconnaissons aussi que des progrès ont été accomplis dans ce domaine dans certains pays et secteurs grâce au soutien qui leur a été apporté et qu'un des plus grands défis de notre

temps est d'atteindre une situation où la productivité élevée des ressources et des niveaux de développement social et humain élevés sont associés à une faible consommation individuelle des ressources.

- 4) Toutefois, nous sommes convaincus qu'il y a un important potentiel inexploité qui pourrait fournir les biens et services nécessaires à l'humanité tout en utilisant les matières premières, l'énergie et l'eau de façon plus efficace de par l'énergie verte, un processus qui est réalisable tant sur le plan technologique qu'économique et qui a démontré qu'il pouvait contribuer de manière significative au développement durable ;
- 5) Nous comprenons que « l'industrie verte » signifie la mise en place d'une approche de production industrielle et de développement qui ne se fait pas au détriment de la santé sociale, économique et des écosystèmes et qui ne requière pas non plus de besoins toujours grandissants en ressources naturelles ni n'engendre de pollution croissante pour assurer la croissance et le développement. L'industrie verte vise à intégrer les considérations environnementales et sociales dans la politique nationale et les opérations des entreprises tout en encourageant l'innovation industrielle, l'entrepreneuriat, la compétition et la création d'emplois verts et ainsi contribuer concrètement à la réalisation d'un développement durable.
- 6) Nous reconnaissons l'importance des réseaux et partenariats avec les organisations internationales, le secteur public et privé et la société civile dans l'accélération du développement durable et de la prospérité. Les réseaux et partenariats, tout en tenant compte d'une utilisation effective des ressources, permettent un partage accru des connaissances et des meilleures pratiques, la mise en place de politiques plus ciblées et une approche plus participative de la coopération au développement qui prend en compte un grand nombre d'acteurs.
- 7) Nous sommes d'accord sur le fait qu'une nouvelle initiative internationale jouera un rôle déterminant dans la dissémination des pratiques industrielles vertes car elle donnera l'attention, le cadre et l'élan nécessaires. Entre autres, inspirés du rôle moteur de l'initiative de l'ONUDI en faveur de l'industrie verte lancée en Septembre 2009 lors de la Conférence internationale sur l'industrie verte en Asie qui s'est tenue à Manille aux Philippines et la Conférence de suivi en novembre 2011 à Tokyo au Japon, nous accueillons l'établissement de la plate-forme mondiale de l'industrie verte.
- 8) Les objectifs de la plate-forme sont de créer des *nouvelles industries vertes* et d'*aider les industries existantes* à améliorer leurs contributions au développement social et économique, à la protection écologique et à l'apparition d'une base industrielle plus innovante, sensible et résistante. Cela sera réalisé en fournissant un cadre où les organisations signataires peuvent conjointement: sensibiliser sur les avantages de l'industrie verte, développer des feuilles de route pour intégrer des politiques et des pratiques en faveur de l'industrie verte dans des stratégies organisationnelles et des plans de développement, et dresser le portrait des meilleures pratiques et les partager pour dépasser le cadre des « affaires courantes et du statu quo ».
- 9) Nous constituons et intégrons la plate-forme comme un cadre de partenariat pour rassembler les principales parties prenantes du secteur gouvernemental, privé et des secteurs de la société civile, où des informations, politiques et pratiques sur l'industrie verte peuvent être partagées, évaluées, améliorées et promues aux niveaux mondial, régional, national et local, aussi bien qu'au niveau des organisations prises individuellement.
- 10) Par la signature de la présente déclaration de soutien à la plate-forme de l'industrie verte, nous nous engageons à promouvoir ces objectifs. En particulier, nous nous engageons à promouvoir activement les politiques et les pratiques en faveur de l'industrie verte suivantes et selon leurs

objectifs, nous nous engageons aussi à établir des cibles concrètes et de faire rapport de nos progrès en la matière:

- Améliorer l'efficacité des ressources
- Améliorer la gestion des déchets
- Réduire et éliminer les matières toxiques
- Utiliser de l'énergie avec un rendement énergétique élevé et de l'énergie renouvelable
- Adopter une approche liée à la durée de vie dans la fabrication des produits
- Rendre les financements disponibles pour l'industrie verte
- Promouvoir le transfert technologique et partager les meilleures pratiques
- Développer des chaînes mondiales de valeurs vertes
- Soutenir la recherche et l'innovation sur l'industrie verte
- Encourager les industries vertes et l'emploi
- Dresser des objectifs pour l'industrie verte

Des exemples concrets de la façon dont des politiques et pratiques en faveur de l'industrie verte peuvent être développées sont exposés dans l'annexe A.

11) Afin de mettre en œuvre les objectifs de la plate-forme, nous adopterons parmi ces politiques, pratiques et technologies de gestion celles qui sont appropriées à notre organisation. En particulier, nous nous engageons à :

- *Encourager la sensibilisation sur l'industrie verte et sur les objectifs de la plate-forme dans nos organisations et auprès des associés et des parties prenantes externes ;*
- *Intégrer une approche en faveur de l'industrie verte dans notre stratégie organisationnelle globale et notre feuille de route, y compris notre chaîne de valeur, en nous appuyant sur les politiques et pratiques précédemment décrites ;*
- *Explorer, encourager et fournir des mesures incitatives aux actions permettant de promouvoir et mettre en œuvre les objectifs de la plate-forme ainsi que ses politiques et pratiques ;*
- *Cherchez des occasions de développer des approches communes, y compris des objectifs communs liés à l'efficacité des ressources, afin de promouvoir l'industrie verte, en utilisant les synergies, forces et compétences des organisations partenaires ;*
- Participer aux groupes de travail de la plate-forme et à d'autres initiatives, selon accord, pour développer les feuilles de route et les options proposées dans des pays, des régions ou des secteurs en particulier afin de faciliter leur transition à l'industrie verte ;
- *Défendre des politiques publiques, accords internationaux et actions qui aident à stimuler l'industrie verte et soutenir les réformes politiques afin d'éliminer les effets pervers ou incohérents du commerce, du développement et des politiques économiques ;*

- Passer en revue et faire rapport des progrès sur les initiatives de notre organisation et de ses accomplissements sur une base annuelle.
- 12) Nous travaillerons avec l'ONUDI, le PNUE, des organisations partenaires des Nations Unies et d'autres signataires afin d'assurer une gouvernance et une gestion effectives de la plate-forme tel un cadre flexible, volontaire et multipartite permettant de promouvoir efficacement l'industrie verte dans le monde entier.
- 13) En signant cette déclaration de soutien, nous nous engageons à aider à promouvoir les objectifs de la plate-forme pour une durée de trois ans (2012-2015) et à contribuer à l'examen de ses accomplissements avant la fin 2015, où une décision sera prise quant aux changements qui pourraient être faits vis-à-vis de sa mission, sa gouvernance et de son mode opératoire.

Nom :

Représentant :

Date:

Signature:

## **La plate-forme mondiale de l'industrie verte : politiques et pratiques**

La liste ci-dessous expose quelques-unes des raisons justifiant la mise en œuvre de politiques et pratiques en faveur de l'industrie verte, avec des exemples d'actions spécifiques et mesurables qui peuvent être menées pour promouvoir les objectifs de la plate-forme.

- a) *Améliorer l'efficacité des ressources*- l'utilisation durable des matières premières renouvelables et non-renouvelables peut être promue par des actions telles que l'augmentation de la productivité matérielle, la sélection de matériaux/matériel avec une durée de vie et de service plus longues, la réduction de l'utilisation de matériaux vierges, le recyclage et la réutilisation des matériaux, la conservation de l'eau et la protection des cours d'eau ; et en encourageant le traitement et le recyclage des eaux usées.
- b) *Renforcer la gestion des déchets* -la santé des salariés, de la communauté et des écosystèmes profiteront d'actions permettant tant d'identifier, de réduire et d'éliminer les déchets de manière responsable, y compris des déchets dangereux et des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), que d'utiliser les déchets comme des matières premières et de récupérer les ressources et l'énergie.
- c) *Réduire et éliminer les matières toxiques* –il est possible de réduire les risques pour les entreprises et les communautaires par l'utilisation réduite et l'élimination ultime des matières toxiques telles que les polluants organiques persistants (POP). Ceci peut être réalisé en évitant leur utilisation dans la conception et les procédés de fabrication des produits, en empêchant les rejets dans l'environnement et en utilisant des techniques de destruction sûres et en les remplaçant par des substituts chimiques plus sûrs et des alternatives non-chimiques.
- d) *Utiliser de l'énergie à haut rendement énergétique et de l'énergie renouvelable* - l'utilisation étendue des formes d'énergie renouvelables et à haut rendement énergétique peut être réalisée grâce à des actions comme la substitution des combustibles fossiles par des sources d'énergie renouvelable, la réduction de l'intensité de l'énergie dans les procédés de fabrication et la réduction des pertes d'énergie par la cogénération et l'utilisation en cascade de l'énergie.
- e) *Adopter une approche de durée de vie vis-à-vis de la fabrication des produits* - les produits continuent à avoir un impact social, économique et environnemental après leur fabrication et leur vente. C'est pourquoi, il est important qu'une approche de cycle de vie soit adoptée. En incorporant une conception plus intelligente, les produits peuvent avoir une durabilité plus longue, ils exigent moins de ressources durant leur utilisation, sont plus faciles à réutiliser ou à recycler et sont moins nocifs lors de leur élimination.
- f) *Favoriser le financement de l'industrie verte* - l'expansion des technologies de l'industrie verte peut être accélérée par des mesures incitatives à l'investissement dans la recherche, la production et la commercialisation. L'apport de financement et de mesures financières incitatives, comme l'allègement fiscal, les subventions et la suppression des goulots d'étranglement des flux de capitaux, des prêts concessionnels et de l'approvisionnement écologique, des start-ups dans les secteurs verts et des sociétés promouvant activement l'utilisation de l'énergie renouvelable à faible teneur en carbone et des technologies efficaces vis-à-vis des ressources, sont des exemples de mesures qui peuvent être prises.

- g) *Promouvoir le transfert technologique et partager les meilleures pratiques* - les technologies modernes de l'information rendent le partage de l'information plus rapide et facile que jamais, avec un potentiel énorme pour des avantages mutuels. Tout en respectant entièrement les droits de la propriété intellectuelle, le transfert de technologie et les informations sur les meilleures pratiques – y compris sur une base Sud-Sud - peuvent se faire et être transmis le long de la chaîne de valeur afin d'améliorer des aspects tels que la sécurité de l'approvisionnement, l'efficacité des procédés de fabrication et la stimulation de nouveaux marchés.
- h) *Favoriser les chaînes de valeur mondiales vertes* - les chaînes de valeur peuvent avoir des impacts négatifs sur l'environnement pendant l'extraction, la production, le traitement, le transport, l'utilisation et l'élimination. La chaîne de valeur peut aussi être affectée par la dégradation environnementale, qui peut mener à une productivité réduite et à un coût et des risques de production accrus. L'écologisation de la chaîne de valeur, par exemple en réduisant les émissions grâce à un changement technique, peut contribuer à la réalisation des objectifs de productivité et d'efficacité.
- i) *Soutenir la recherche et l'innovation* –à travers l'histoire, la recherche et l'innovation ont joué un rôle primordial dans les révolutions technologiques. Un environnement positif et favorable pour la recherche et l'innovation peut être créé par des mesures comme la promotion de l'enseignement en matière d'industrie verte, l'établissement et l'expansion de centres nationaux d'étude et d'innovation qui rassemblent des régulateurs, l'industrie et le monde universitaire pour explorer comment des secteurs prioritaires peuvent être transformés par la recherche, le développement technologique et la formation.
- j) *Encourager les industries et les emplois verts* - les industries vertes ont un énorme potentiel pour créer de nouveaux emplois attractifs durant l'expansion de la production manufacturière et des secteurs tertiaires. Il y a en effet de vastes possibilités pour écologiser les industries existantes et pour créer de nouvelles activités industrielles vertes par le développement de programmes de formation et le renforcement des capacités et par des incitations commerciales. Ceci peut être fait, par exemple, à partir de l'expérience acquise lors de projets antérieurs à succès, qui ont été développés par des sociétés, en matières de conception et de mise en œuvre de projets d'économie d'énergie, de conservation des matériaux et de l'énergie, de production d'électricité (p. ex. à partir d'énergie renouvelable), de distribution (p. ex. des réseaux intelligents) et d'ingénierie financière, et en dispensant des formations sur l'entreprenariat et en soutenant des réseaux sectoriels.
- k) *Établir les objectifs de l'industrie verte* –L'établissement de cibles est un outil de gestion éprouvé permettant de libérer la créativité et d'améliorer la performance organisationnelle. En tant que partie d'un plan de développement global, les cibles financières et de l'industrie verte peuvent être complémentaires, aboutissant à des coûts d'exploitation et des risques plus bas et une compétitivité accrue. Parmi les exemples de cibles de l'industrie verte, on trouve pour des secteurs ou des technologies spécifiques (p. ex. l'énergie), la réduction de polluants spécifiques (p. ex. le CO<sub>2</sub>), l'accroissement du rendement énergétique du matériel et le passage à des sources d'énergie renouvelable.